



La mobilisation populaire pour la démocratie ne s'essouffle pas

Des milliers d'Algériens ne cessent d'occuper les rues d'Algérie pour affirmer encore et encore leur rejet de ce système. Leur mouvement continue à ébahir le monde par son caractère pacifique et sa ténacité.

La contestation a résisté à toutes les techniques utilisées par le pouvoir pour l'étouffer : blocage des accès à Alger, arrestations et intimidations, interdictions de défiler avec certains emblèmes mais en vain. Le peuple algérien réclame toujours l'éradication de tout le système et appellent toujours à la démission d'Abdelkader Bensalah, président de la Chambre haute devenu chef de l'Etat par intérim en avril.

Jusqu'ici chaque journée de manifestation a permis aux Algériens et aux Algériennes d'obtenir une concession ou un recul de la part de l'Etat. Les plus notables sont certainement la démission du président Abdelaziz Bouteflika et les

poursuites judiciaires engagées à l'encontre de son clan.

Pour Sos Disparu(e)s et les familles, la situation actuelle ravive leur espoir et renforce leur dynamisme. Les familles de disparu(e)s ne désarment pas, elles continuent d'être au cœur du Hiraktous les vendredis arborant les photos de leurs proches et scandant leurs slogans. Nombreux sont les manifestants du Hirak qui viennent les soutenir, leur clamer leur solidarité et prendre des photos avec elles.



Photo (NADIA FERROUKHI / HANS LUCAS / AFP)

SOS Disparu(e)s lance des débats publics à Alger

L'association SOS Disparu(e)s a organisé une série de conférences publiques au sein de ses locaux à Alger afin d'alimenter le débat et ainsi, mieux comprendre et analyser le soulèvement populaire. Chaque conférence a connu un véritable succès et les participants ont été très nombreux. Les débats ont tous été très enrichissants et de nombreuses questions ont été posées aux intervenants.

C'est le professeur Majid Benchikh, ancien doyen de la faculté de droit et ancien président d'Amnesty international et M. Noureddine Benissad, avocat et président de la Ligue algérienne (LADDH) qui ont animé cette première conférence le 25 avril 2019 sous le thème « **le soulèvement du peuple : situations et perspectives** ».

Une autre conférence sous l'intitulé « **le Hirak et la transition démocratique en Algérie** » a été animée par maître Mostefa Bouchachile, le 29 mai 2019.

Le 13 juin 2019, un troisième débat s'est tenu avec comme conférencier principal, Karim Tabou sous le thème « **entre l'espoir démocratique et les tentations autoritaires** »

Et enfin, M. Djilali Sofiane, président du parti Jil Jadid, a clôturé cette première série de conférences par un débat sous le thème « **le peuple et la transition démocratique** ».



« Conférence nationale » de la société civile algérienne pour une sortie de crise pacifique

Le Collectif de la société civile pour une transition démocratique composé des Ligues des droits de l'homme, de l'association RAJ, de Sos Disparu(e)s, SOS Bal El Oued, etc, la confédération des syndicats autonomes (CSA) et le Forum civil ont organisé à Alger le samedi 15 juin, « une conférence nationale » afin de donner une issue politique aux revendications populaires et jeter les premiers jalons de la nouvelle République algérienne. 150 personnes représentant chacune une organisation ont pris part à cette conférence nationale.

Précédemment, ces trois dynamiques avaient tenu quatre rencontres préparatoires dont la première avait été dédiée à la mémoire de Ramzi Yettou, martyr du mouvement populaire et victime des violences policières.

Très attendue, cette première Conférence nationale est parvenue à un consensus et à la rédaction d'un texte en commun nommé « feuille de route pour une sortie de crise et une transition démocratique ». Le document s'accorde sur la nécessité d'«une période de transition allant de six mois à un an » ainsi que la création d'une « commission indépendante pour diriger, organiser et déclarer les résultats des élections ».



Photo tirée du journal « El Watan »

La feuille de route a également recommandé l'ouverture d'un dialogue globale avec les acteurs de la classe politique, la société civile et des manifestants du Hirak. Une Conférence nationale, de plus grande envergure, regroupant toutes les parties de la société civile algérienne y compris les partis politiques est prévue très prochainement.

Saisine des instances internationales par le CFDA

Parallèlement à son travail régulier sur les dossiers de disparus, le CFDA s'engage à agir lorsque les droits de l'Homme sont violés et lorsque la vie d'autrui est en danger. Ainsi, le 10 avril 2019, le CFDA a présenté un appel urgent concernant les répressions subies par les algériens présents pendant les manifestations du 09 avril 2019 et du 10 avril 2019, lors des manifestations pacifiques à Alger.

En effet, les étudiants algériens manifestent traditionnellement chaque mardi matin, sans incident, depuis le début de la contestation, avant de se disperser d'eux-mêmes en début d'après-midi. Cette mobilisation algérienne a d'ailleurs été saluée par l'opinion nationale et internationale pour son pacifisme et son civisme à de nombreuses reprises.

Toutefois, pour la première fois depuis le début du mouvement contre le système en place, les forces de l'ordre ont fait usage de la force pour tenter d'évacuer des milliers d'étudiants pendant la manifestation. D'importants renforts de police avaient été déployés à Alger centre et plusieurs bus transportant des manifestants avaient été immobilisés dans les barrages de la Gendarmerie nationale. Les forces anti-émeute ont été particulièrement agressives en faisant usage de bombes lacrymogènes et de canons à eau pour disperser les manifestants et en procédant à de violentes interpellations.

Le rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'expression et d'opinion ainsi que le rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association auprès du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies ont été saisis.

Brèves

SOS Disparu(e)s met en place un numéro spécial pour les disparitions forcées pendant le Hirak : 06 65 63 21 78

Depuis le 22 février 2019, le Hirak donne lieu à un contexte de répression et d'arrestations de la part des forces de l'ordre.

Ainsi, SOS Disparu(e)s a mis en place un numéro pour apporter une assistance juridique et un soutien aux personnes arrêtées abusivement par les forces de l'ordre mais aussi aux proches d'une personne disparue pendant les événements du Hirak.

Collectif des Familles de Disparus en Algérie

Appel : Si vous entendez parler d'une personne qui a disparue après avoir été arrêtée...

Contactez-nous au
06 65 63 21 78



Depuis le 22 février 2019, le Hirak donne lieu à un contexte de répression et d'arrestations. Si vous entendez parler de quelqu'un qui a disparu après avoir été arrêté par des forces de l'ordre, contactez l'association SOS Disparus(e)s au :

21 rue Mustapha Benboualid, Alger Centre
06 65 63 21 78 ou sosdisparus@gmail.com

Nous pouvons fournir une assistance juridique et un soutien. La lutte contre les disparitions forcées est l'affaire de tous.

Interview de Nassera Dutour par un journaliste de France Info

Au sein des locaux de son association à Alger, la porte-parole de SOS Disparus est revenue sur son long combat pour retrouver la trace de son fils disparu depuis plus de vingt-deux ans.

Pendant que la jeunesse algérienne hurle sa colère dans la rue depuis quatre mois, les disparitions pendant la décennie 90 reviennent au cœur de la société algérienne. Clément Parrot, journaliste à France info, est revenu, le temps d'une interview, sur les portraits de ces mères et de leur enfant disparu, détaillant les longues et difficiles procédures par lesquelles ces femmes ont traversé. Il évoque également la position de l'Etat algérien sur le dossier des disparu(e)s et la possible nouvelle donne politique qui redonne espoir et qui pourrait être la solution pour toutes les familles de disparu(e)s



Photo (CLEMENT PARROT / FRANCEINFO)

Nouveau cas enregistré par le Comité des droits de l'Homme

Le Comité des droits de l'Homme a enregistré un nouveau cas de disparition forcée et l'a transmis au gouvernement algérien afin que des enquêtes soient diligentées pour élucider le sort des personnes disparues et pour protéger leurs droits.

Le CFDA assure également le suivi des communications soumises en son nom devant le Comité et devant la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples. Ainsi, le CFDA a envoyé en juin 2019 une réponse aux observations de l'Etat partie sur la recevabilité d'une précédente communication. Le Comité ne devrait pas tarder à rendre ses constatations concernant cette affaire.

Revue de Presse

Avril

<http://bit.ly/2TAdhR9>

Mai

<http://bit.ly/2TzfmNk>

Juin

<http://bit.ly/2OeEERR>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)9 53 36 81 14



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)